



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 84832

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'annonce de la création de 100 000 contrats aidés supplémentaires afin de soutenir l'emploi. Le nombre de bénéficiaires de ces emplois aidés s'élèvera ainsi à plus de 500 000 en 2015. Si les effets conjoncturels de ce type de contrats sont immédiats, leurs effets structurels sont faibles. En effet ils ne permettent pas le retour à l'emploi dans la durée, peu de bénéficiaires trouvent un emploi à leur issue. Ces contrats aidés ne contribuent donc que très faiblement à inverser la courbe du chômage. Par ailleurs ce renforcement du traitement social du chômage coûtera environ 400 millions d'euros cette année et 700 millions en 2016. Il lui demande donc comment le Gouvernement compte financer ces contrats aidés supplémentaires et comment celui-ci compte inverser durablement la courbe du chômage.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84832

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5382

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)